

Amundi CAC Transition Climat UCITS ETF Acc

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/08/2026

ACTIONS ■

Objectif d'investissement

En souscrivant à Amundi CAC Transition Climat UCITS ETF vous investissez dans un OPCVM de gestion passive dont l'objectif est de répliquer le plus fidèlement possible la performance de l'indice CAC Transition Climat NR Index (« l'Indice ») quelle que soit son évolution, positive ou négative. L'objectif d'écart de suivi maximal entre l'évolution de la valeur liquidative du fonds et celle de l'Indice est indiqué dans le prospectus du fonds. L'Indice, dividendes nets réinvestis (les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont intégrés dans le calcul de l'indice), libellé en euro, est calculé et publié par le fournisseur d'indices Euronext. L'Indice a pour objectif de refléter la performance des entreprises du SBF 120 Index (l'« Indice Parent ») ayant défini des niveaux cibles de réduction de leurs émissions de Gaz à Effet de Serre (« GES »). Ces niveaux doivent être approuvés conformes à l'objectif de limiter l'élévation de la température à un niveau de 1,5 °C en ligne avec les accords de Paris et comme validés par l'initiative Science Based Target (« SBTi »). L'Initiative Science Based Target vise à encourager les entreprises à définir des objectifs de réduction de GES pour limiter l'augmentation des températures mondiales en deçà de 2°C, voire en deçà de 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels, en ligne avec les recommandations du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Les caractéristiques de l'Indice sont les suivantes : a) Un univers d'investissement identique à celui du SBF 120 index, composé des 120 plus grandes et liquides sociétés cotées sur Euronext Paris. b) Les entreprises faisant l'objet d'une controverse ESG élevée ou sévère sont exclues de cet univers tout comme celles identifiées en violation des directives du Pacte Mondial des Nations Unies. c) Dans la limite des seuils explicités dans la méthodologie de l'Indice, les entreprises non compatibles avec une trajectoire de réduction de la température court / moyen terme de 1,5°C selon SBTi sur la base de leurs scope 1 + 2 sont exclues. d) Dans la limite des seuils explicités dans la méthodologie de l'Indice, les entreprises non alignées avec une trajectoire de réduction de la température de 2°C sur la base de leurs Scope 3 sont exclues. Si moins de 24 titres sont exclus après les filtrages ci-dessus, alors les entreprises restantes sont classées par ordre décroissant en fonction de leur score de température Scope 3. Les entreprises au score le plus élevé sont ajoutées dans l'indice jusqu'à ce qu'au moins 20% des entreprises de l'Indice Parent soient exclues. e) Les titres impliqués dans des activités controversées telles que les armes controversées, les armes à feu destinées aux civils, la production ou la distribution de tabac, le charbon thermique ou l'exploitation de gaz et pétrole non conventionnels ne sont également pas éligible à une inclusion dans l'Indice. Les limites de l'approche retenue sont décrites dans le prospectus du Fonds au travers des facteurs de risque tels que le risque en matière de durabilité. Le score ESG des sociétés est calculé par une agence de notation ESG, à partir de données brutes, de modèles et d'estimations recueillis/calculés selon des méthodes propres à chaque prestataire. En raison du manque d'uniformisation et du caractère unique de chaque méthodologie, les informations fournies peuvent se révéler incomplètes. Plus d'informations concernant la composition et les règles de fonctionnement de l'Indice sont disponibles dans le prospectus et sur euronext.com. L'Indice est disponible via Reuters (.CSBTN) et Bloomberg (CACSBT15). L'exposition à l'Indice sera obtenue par le biais d'une Réplication directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou d'autres actifs éligibles représentant les composants de l'Indice dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice. Le Gestionnaire d'investissement pourra utiliser des instruments dérivés afin de gérer les entrées et sorties de capitaux et des dérivés qui se rapportent à l'Indice ou à ses composants, à des fins d'investissement et/ou de gestion efficace du portefeuille. Afin de générer des revenus supplémentaires pour compenser ses coûts, le Compartiment peut également conclure des opérations de prêt de titres.

Evolution de la performance (VL) * (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2025	1 mois 31/07/2026	3 mois 29/05/2026	1 an 29/08/2025	3 ans 31/08/2023	5 ans 31/08/2021	Depuis le 16/09/2008
Portefeuille	-1,11%	-1,00%	1,44%	4,14%	15,60%	30,20%	232,29%
Indice	-1,54%	-0,98%	1,41%	3,75%	15,36%	29,56%	212,94%
Ecart	0,42%	-0,02%	0,04%	0,40%	0,25%	0,64%	19,35%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	12,80%	1,07%	17,36%	-7,61%	28,77%	-4,56%	28,52%	-7,88%	13,61%	8,68%
Indice	13,02%	0,99%	17,29%	-7,65%	28,59%	-4,52%	28,03%	-8,36%	13,09%	8,02%
Ecart	-0,23%	0,08%	0,06%	0,05%	0,18%	-0,03%	0,49%	0,48%	0,52%	0,66%

* Source : Amundi. Les performances nettes ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. **Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir.** Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactées par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	16,22%	15,08%	20,48%
Volatilité de l'indice	16,22%	15,08%	20,48%
Tracking Error ex-post	0,21%	0,28%	0,23%
Ratio de sharpe	0,21	0,17	0,29

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an. L'indicateur Tracking Error mesure l'écart de rendement entre le fonds et l'indice

Notation Morningstar ©

Notation Morningstar "Overall" © : **3 étoiles**
Catégorie Morningstar © :
EAA FUND FRANCE EQUITY
Date de notation : **31/07/2026**
Nombre de fonds de la catégorie : **206**

ACTIONS ■

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



⬅ Risque le plus faible

Risque le plus élevé ➡

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit. L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi CAC Transition Climat UCITS ETF.

Caractéristiques (source : Amundi)

VL	C : 425,24 EUR
Actif géré	11,75 (millions EUR)
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation *	0,25%
Date de la VNI	31/08/2026
Code ISIN	C : FR0010655704
Code Bloomberg	C : CF1 FP
Type de Réplication	Physique
Indice de référence	100% EURONEXT CAC SBT 1.5
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Asset Management
Teneur marché principal	BNP Paribas
Valorisateur	CACEIS Fund Administration France
Dépositaire	CACEIS Bank
Commissaire aux comptes	Deloitte & Associés
Date de création de la classe	16/09/2008
VL de lancement	127,97 (EUR)
Date de la première VL	16/09/2008
Devise de référence de la classe	EUR
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VNI	Quotidienne
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Clôture fiscale	Mars

* Pour plus d'informations concernant l'ensemble des coûts supportés par le fonds, veuillez vous référer à son Document d'Informations Clés (DIC). Des coûts de transaction et des commissions peuvent être appliqués dans le cadre de la négociation d'ETF.

ACTIONS ■

Rencontrez l'équipe

**Sébastien Foy**

Responsable de l'équipe de gestion - Indiciel Synthétique

**Hamid Drali**

Gérant de portefeuille

**Moussa Thiolye**

Gérant suppléant

Données de l'indice (Source : Amundi)

Description de l'indice

L'indice MSCI France est composé de près de 80 des plus importantes valeurs du marché français.

Les répartitions présentées sont celles de l'Indice.

Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif : **Actions**

Exposition : **Europe**

Devise de référence de l'indice : **EUR**

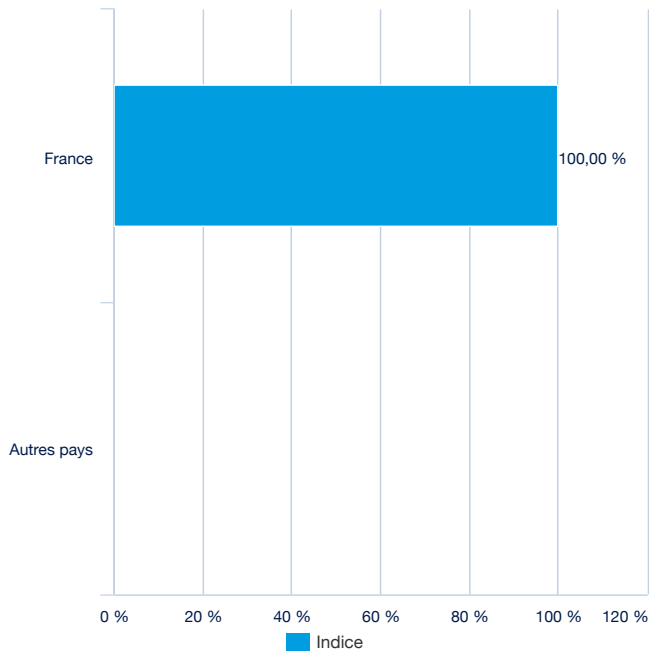
Nombre de valeurs : **73**

Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

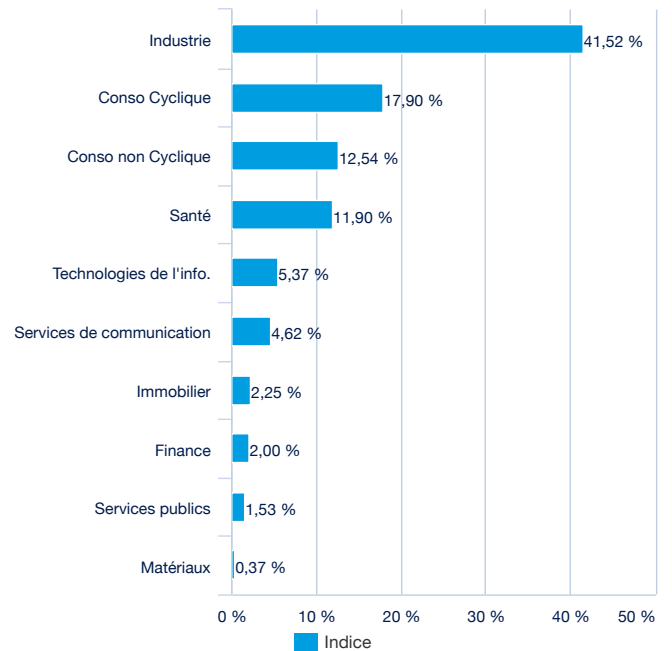
	% d'actifs (indice)
SCHNEIDER ELECT SE	10,71%
AIRBUS SE PARIS	9,43%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	8,96%
SAFRAN SA	8,55%
L OREAL (PARIS)	7,29%
SANOFI - PARIS	7,04%
ESSILORLUXOTTICA	4,09%
HERMES INTERNATIONAL	3,96%
DANONE	3,26%
LEGRAND SA	2,86%
Total	66,14%

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)



Secteurs de l'indice (source : Amundi)





ACTIONS ■

Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Devise	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	RIC Reuters	iNAV Reuters
Euronext Paris	EUR	CF1 FP	INCF1	CF1.PA	INCF1=BNPP

Contact

Contact ETF vente

France & Luxembourg	+33 (0)1 76 32 65 76
Allemagne & Autriche	+49 (0) 800 111 1928
Italie	+39 02 0065 2965
Suisse (Allemand)	+41 44 588 99 36
Suisse (Français)	+41 22 316 01 51
Royaume-Uni (Retail)	+44 (0) 20 7 074 9598
Royaume-Uni (Instit)	+44 (0) 800 260 5644
Pays-Bas	+31 20 794 04 79
Pays Nordiques	+46 8 5348 2271
Hong Kong	+65 64 39 93 50
Espagne	+34 914 36 72 45

Contact ETF Capital Market

Téléphone	+33 (0)1 76 32 19 93
Bloomberg IB Chat	Capital Markets Amundi ETF
	Capital Markets Amundi HK ETF

Contact ETF Courtiers

BNP Paribas	+33 (0)1 40 14 60 01
Kepler Cheuvreux	+33 (0)1 53 65 35 25

Contact Amundi

Amundi ETF
 90 bd Pasteur
 CS 21564
 75 730 Paris Cedex 15 - France
Hotline : +33 (0)1 76 32 47 74
 info-etf@amundi.com

Fournisseurs d'indices

Euronext N.V. ou ses filiales détiennent tous les droits de propriété (intellectuelle) relatifs à l'Indice. Euronext N.V. ou ses filiales ne parrainent, n'approuvent et n'ont aucune autre implication dans l'émission et l'offre du produit. Euronext N.V. et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'inexactitude des données sur lesquelles l'Indice est fondé, pour toute erreur, omission ou inexactitude dans le calcul et/ou la diffusion de l'Indice, ou pour la manière dont ils sont appliqués dans le cadre de son émission et de son offre. L'Indice est une marque déposée d'Euronext N.V. ou de ses filiales.

ACTIONS ■

Avertissement

Mentions relatives à la société de gestion et au fonds

Le Fonds est décrit dans un Document d'informations clés (DIC) et dans un prospectus. Le DIC (ou KID) doit être mis à la disposition des souscripteurs potentiels avant la souscription.

Le prospectus en français pour les ETF UCITS français, et en anglais pour les ETF UCITS luxembourgeois et les ETF irlandais, ainsi que le KID en français sont disponibles gratuitement sur www.amundi.com, www.amundiETF.com. Ils sont également disponibles au siège d'Amundi Luxembourg S.A. (en tant que société de gestion d'Amundi Index Solutions et de Multi Units Luxembourg), ou au siège d'Amundi Asset Management (en tant que société de gestion de Multi Units France), ou au siège d'Amundi Ireland Limited (en tant que société de gestion d'Amundi ETF ICAV et d'Amundi ETF II ICAV).

S'agissant des Fonds admis sur un marché réglementé, la cotation est soumise à un mécanisme d'encadrement permettant de s'assurer que le cours des actions ou parts ne s'écarte pas sensiblement d'une valeur de référence fixée par les règles du marché réglementé en question, notamment par la mise en place d'un dispositif de réservation de la cotation en cas d'écart trop important par rapport à cette valeur de référence.

Le Fonds n'offre aucune garantie de capital. L'investisseur peut ne pas récupérer l'intégralité de son investissement initial, notamment en cas de baisse de l'indice de référence. La souscription à un OPCVM peut comporter des risques. Les investisseurs potentiels sont invités à lire le profil de risque du Fonds, qui est décrit en détail dans le prospectus. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Fonds dépendra de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour déterminer ce montant, l'investisseur doit tenir compte de sa situation financière, de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et futurs, ainsi que de sa volonté d'accepter des risques ou au contraire de sa préférence à investir avec prudence. Il est également fortement recommandé aux investisseurs de diversifier suffisamment leurs investissements afin d'éviter de s'exposer uniquement aux risques de ce FCP. L'investisseur est donc invité à se renseigner à ce sujet auprès de ses conseils habituels (juridique, fiscal, financier et/ou comptable) avant toute acquisition de parts du FCP.

La source des données contenues dans ce document est Amundi Asset Management sauf mention contraire.

Politique de transparence du portefeuille et avertissement sur le marché secondaire

La politique de transparence du portefeuille et les informations sur les actifs du fonds sont disponibles sur amundiETF.com. Les actions achetées sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être revendues directement au fonds. Les investisseurs doivent acheter et vendre des actions sur un marché secondaire avec l'aide d'un intermédiaire (par exemple un courtier en valeurs mobilières) et peuvent encourir des frais pour cela. Les investisseurs peuvent payer plus que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils achètent des actions et peuvent recevoir moins que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils les vendent.